



# Rapport annuel 2019 2020

**Centre  
de services scolaire  
des Découvreurs**

**Québec**



# Table des matières

|     |                                                                                                                                                                                      |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P3  | <b>Le mot du directeur général :</b><br><b>Une année de bouleversements sans précédent</b>                                                                                           |
| P4  | <b>Promouvoir et valoriser l'école publique</b>                                                                                                                                      |
| P4  | <b>Croire en la capacité de chacun des élèves</b>                                                                                                                                    |
| P4  | <b>Créer une dynamique de collaboration</b>                                                                                                                                          |
| P5  | <b>Le Code d'éthique et de déontologie</b><br><b>La divulgation des actes répréhensibles</b><br><b>La Déclaration de services aux citoyens</b><br><b>Les instances consultatives</b> |
| P6  | <b>Les membres du Conseil des commissaires</b>                                                                                                                                       |
| P8  | <b>Les principales décisions du Conseil des commissaires</b>                                                                                                                         |
| P9  | <b>Les principales décisions du Comité exécutif</b>                                                                                                                                  |
| P10 | <b>Pouvoirs dévolus au Directeur général pendant la période transitoire du 9 février au 15 octobre 2020</b>                                                                          |
| P11 | <b>Le Rapport annuel du protecteur de l'élève</b>                                                                                                                                    |
| P12 | <b>L'intimidation et la violence</b>                                                                                                                                                 |
| P15 | <b>Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023</b>                                                                                                                                  |
| P15 | <b>Orientation 1</b><br>La réussite scolaire des élèves, jeunes et adultes                                                                                                           |
| P19 | <b>Orientation 2</b><br>L'environnement d'apprentissage                                                                                                                              |
| P23 | <b>Orientation 3</b><br>L'intégration du numérique dans nos pratiques                                                                                                                |
| P27 | <b>Orientation 4</b><br>Le recrutement, la rétention et le perfectionnement du personnel                                                                                             |
| P31 | <b>Orientation 5</b><br>L'implication politique                                                                                                                                      |
| P33 | <b>Les affaires corporatives</b>                                                                                                                                                     |
| P35 | <b>Le Centre de services scolaire en chiffres</b>                                                                                                                                    |
| P38 | <b>Annexe I</b><br>La gestion et le contrôle des effectifs                                                                                                                           |
| P39 | <b>Annexe II</b><br><i>La Déclaration de services aux citoyens</i>                                                                                                                   |
| P40 | <b>Annexe III</b><br>Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières                                                                                      |
| P42 | <b>Des reconnaissances inspirantes</b>                                                                                                                                               |



## Une année de bouleversements sans précédent

L'année 2019-2020 passera à l'histoire pour deux raisons : la réforme de la gouvernance scolaire qui s'est matérialisée par la sanction du projet de loi 40 le 8 février 2020 et l'arrivée d'une pandémie qui a entraîné le confinement des élèves et d'une majorité du personnel du Centre de services scolaire au printemps 2020.

Malgré ces événements qui ont bouleversé nos habitudes, un certain nombre d'actions concrètes, découlant de notre *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023* ou liées à des orientations ministérielles, ont tout de même été mises en œuvre.

Mentionnons les principales :

- » Accélération du plan de formation des enseignants en technopédagogie;
- » Révision du cadre de répartition des ressources en orthopédagogie, orthophonie et psychologie des écoles primaires;
- » Poursuite du déploiement des contenus en Éducation à la sexualité;
- » Élaboration d'un protocole d'accueil des élèves immigrants;
- » Poursuite du déploiement des maternelles 4 ans;
- » Optimisation de notre processus de recrutement et d'embauche;
- » Intensification des efforts consacrés à l'accueil et à l'intégration du nouveau personnel;
- » Mise à jour du Plan directeur en ressources informationnelles;
- » Poursuite du déploiement du Plan d'action numérique du MEQ;
- » Mise en chantier de projets d'investissement d'une valeur de 25,9 M\$ permettant l'amélioration de nos bâtiments.

Selon le rapport 2020 du ministère de l'Éducation du Québec, le taux de diplomation et de qualification des élèves se situe à 87,3 % soit une légère baisse par rapport à celui de l'année précédente (89 %). Malgré tout, il se maintient parmi les meilleurs taux de diplomation des centres de services scolaires au Québec (deuxième parmi les centres de services scolaires francophones).

Nous remercions et félicitons encore cette année toutes les personnes qui, par leur engagement au quotidien, contribuent à la réalisation de notre mission. Un merci spécial aux commissaires pour avoir contribué à la gestion et au rayonnement des Découvreurs.

Le Directeur général



Christian Pleau



## « Promouvoir et valoriser l'école publique »

### La mission

Le Centre de services scolaire a pour mission :

- » d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3), ci-après mentionnée LIP, et par les régimes pédagogiques;
- » de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire;
- » de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite de chaque élève en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;
- » de contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

## « Croire en la capacité de chacun des élèves »

### La vision

Le Centre de services scolaire des Découvreurs est une organisation performante et fière qui mise sur les forces de chacun. Accueillante et inclusive, elle croit en la capacité des élèves de persévérer, de progresser, de réussir et de s'épanouir.

Par la concertation, l'engagement et l'innovation, l'organisation reconnaît l'importance du rôle de chacun des acteurs dans la réussite éducative des élèves. Ce faisant, elle contribue au développement de citoyens responsables.

## « Créer une dynamique de collaboration »

### Les valeurs

Animée par un profond sens éthique, elle s'appuie sur quatre valeurs qui créent une dynamique de collaboration entre tous les acteurs, en soutien à sa vision. Ce sont :

**Le respect** : faire preuve de considération envers soi, les autres et son environnement;

**L'ouverture** : adopter une attitude d'accueil et de compréhension à l'égard de la différence, de la nouveauté et de la communauté, dans un esprit de collaboration;

**L'engagement** : contribuer de façon proactive, constante et consciencieuse à la mission de l'organisation;

**Le dépassement** : se questionner, s'améliorer, repousser ses limites et innover.



## Le Code d'éthique et de déontologie

Conformément à la LIP, le Centre de services scolaire possède un *Code d'éthique et de déontologie* applicable aux membres du Conseil des commissaires. Il est disponible dans sa version intégrale au **Service du secrétariat général et des communications** du Centre de services scolaire, ainsi que sur le site Internet [www.cssdd.gouv.qc.ca](http://www.cssdd.gouv.qc.ca).

## La divulgation des actes répréhensibles

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ c. D-11.1), le Centre de services scolaire possède une *Procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire des Découvreurs*. Cette procédure est disponible dans sa version intégrale au **Service du secrétariat général et des communications** du Centre de services scolaire, ainsi que sur le site Internet [www.cssdd.gouv.qc.ca](http://www.cssdd.gouv.qc.ca).

## La Déclaration de services aux citoyens

L'énoncé de la *Déclaration de services aux citoyens* est disponible au **Service du secrétariat général et des communications** du Centre de services scolaire ainsi que sur le site Internet [www.cssdd.gouv.qc.ca](http://www.cssdd.gouv.qc.ca).

## Les instances consultatives

Dans ses processus décisionnels, le Centre de services scolaire a pris en considération les avis des instances consultatives, notamment ceux du Comité de parents, ceux du Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), ainsi que ceux du Comité consultatif sur le transport scolaire.

» UN MERCI SPECIAL AUX COMMISSAIRES POUR AVOIR CONTRIBUÉ  
À LA GESTION ET AU RAYONNEMENT DES DÉCOUVREURS.

## Les membres du Conseil des commissaires



Président de la Commission scolaire,  
président du Conseil des commissaires et  
président du Comité exécutif  
**Alain Fortier**



Circonscription 1  
Saint-Augustin  
**Roseline Drolet**  
Membre du Comité exécutif



Circonscription 4  
Chauveau-Champigny  
**Lucien Chabot**



Circonscription 2  
De la Promenade-des-Sœurs  
**Mary Fortier**



Circonscription 5  
L'Ancienne-Lorette  
**Sylvie Ouellet**



Circonscription 3  
De la Rivière-du-Cap-Rouge  
**Johanne Poulin-Ouellet**



Circonscription 6  
Du Versant-Nord  
**Réjeanne Beaulieu**

## Les membres du Conseil des commissaires



Circonscription 7  
Pie-XII-Des Compagnons  
**Marie-Josée Truchon**



Commissaire-parent (EHDA)  
**Claudie St-Hilaire**



Circonscription 8  
Saint-Louis  
**Gaston Dionne**  
Vice-président de la Commission scolaire  
et membre du Comité exécutif



Commissaire-parent (primaire)  
**Sébastien Pomerleau**



Circonscription 9  
De la Cité-Universitaire  
**Harold Gaboury**



Commissaire-parent  
**Martin Corbeil**  
Membre du Comité exécutif



Circonscription 10  
Sillery  
**Damien de Halleux**  
Vice-président du Comité exécutif



Commissaire-parent (secondaire)  
**Stéphane Lapierre**  
Membre du Comité exécutif

# Les principales décisions du Conseil des commissaires

Une équipe de 15 commissaires, dont un (1) président élu et quatre (4) commissaires-parents, compose le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Découvreurs et six (6) d'entre eux forment le Comité exécutif.

**Sous la présidence de monsieur Alain Fortier, les décisions et les travaux du Conseil des commissaires ont principalement porté sur les sujets suivants :**

| Résolutions    | Dates      | Sujets                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| C.C. 005-19-20 | 2019-09-24 | <i>Politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool – Lancement de consultation</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| C.C. 006-19-20 | 2019-09-24 | Nomination des délégués à la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination d'un représentant au conseil général de la FCSQ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| C.C. 007-19-20 | 2019-10-29 | Servitude d'utilité publique à l'École secondaire De Rochebelle en faveur d'Hydro-Québec sur le lot 1 665 879 (adjacent au boulevard Hochelaga)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| C.C. 011-19-20 | 2019-10-29 | <i>Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 et prévisions de clientèle – Lancement de consultation</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| C.C. 012-19-20 | 2019-10-29 | <i>Cadre d'organisation des services éducatifs 2020-2021 – Lancement de consultation</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| C.C. 013-19-20 | 2019-10-29 | <i>Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2020-2021 – Lancement de consultation</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| C.C. 014-19-20 | 2019-10-29 | <i>Liste des écoles et des centres et leur aire de desserte pour 2020-2021 – Lancement de consultation</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| C.C. 015-19-20 | 2019-10-29 | L'acquisition de parcelles de terrain du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet et de l'École secondaire De Rochebelle par la Ville de Québec pour l'aménagement du boulevard Hochelaga pour son réseau de transport structurant.<br>Demande au MEES d'aliéner des parcelles de terrain du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet (lot 1 665 879 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec) et de l'École secondaire De Rochebelle (lot 6 292 817 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec), comportant un engagement à consentir à une servitude de plantation.                                                                                 |
| C.C. 016-19-20 | 2019-10-29 | L'acquisition de parcelles de terrain du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet et de l'École secondaire De Rochebelle par la Ville de Québec pour l'aménagement du boulevard Hochelaga pour son réseau de transport structurant.<br>Promesse de vente, acte de vente comportant un engagement à consentir à une servitude de plantation et autres documents afférents à l'aliénation d'une parcelle de terrain de Centre de formation professionnelle Marie-Rollet (lot 1 665 879 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec) et de deux parcelles de terrain de l'École secondaire De Rochebelle (lot 6 292 817 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec) |
| C.C. 017-19-20 | 2019-10-29 | Appui aux médias locaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| C.C. 018-19-20 | 2019-10-29 | Calendrier scolaire du préscolaire, du primaire et du secondaire pour l'année 2020-2021 - Adoption                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| C.C. 019-19-20 | 2019-10-29 | Demande de huis clos                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| C.C. 020-19-20 | 2019-10-29 | Levée du huis clos                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| C.C. 024-19-20 | 2019-11-26 | Dépôt des états financiers 2018-2019 et Rapport du Vérificateur général du Québec                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| C.C. 025-19-20 | 2019-11-26 | Comité consultatif de transport des élèves – Nomination de deux commissaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| C.C. 026-19-20 | 2019-11-26 | Agrandissement de l'École des Pionniers, Pavillon Laure-Gaudreault – <i>Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des sites gouvernementaux et publics</i> – Nomination des membres du Comité ad hoc                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| C.C. 027-19-20 | 2019-11-26 | Nomination des membres du comité d'examen prévu au <i>Code d'éthique et de déontologie des commissaires</i> (pour 3 ans – 2018-2021)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| C.C. 030-19-20 | 2019-12-17 | Présentation du <i>Rapport annuel 2018-2019</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| C.C. 031-19-20 | 2019-12-17 | Adoption de la <i>Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle et du Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| C.C. 032-19-20 | 2019-12-17 | <i>Politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool</i> - Adoption                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| C.C. 035-19-20 | 2020-01-28 | Proposition d'amendement ( <i>Liste des écoles et des centres et leur aire de desserte 2020-2021</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| C.C. 036-19-20 | 2020-01-28 | <i>Liste des écoles et des centres et leur aire de desserte pour 2020-2021</i> - Adoption                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| C.C. 037-19-20 | 2020-01-28 | <i>Cadre d'organisation des Services éducatifs 2020-2021 – Adoption</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| C.C. 038-19-20 | 2020-01-28 | <i>Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2020-2021 – Adoption</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| C.C. 039-19-20 | 2020-01-28 | <i>Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2019-2020 – Lancement de consultation</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| C.C. 040-19-20 | 2020-01-28 | <i>Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 et prévisions de clientèle – Adoption</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |



# Les principales décisions du Conseil exécutif

**Sous la présidence de monsieur Alain Fortier, les travaux du Comité exécutif ont notamment donné lieu aux décisions suivantes :**

| Résolutions    | Dates      | Sujets                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| C.E. 004-19-20 | 2019-10-15 | Demande de huis clos                                                                                                                                                                                                                              |
| C.E. 005-19-20 | 2019-10-15 | Affiliation et délégation des représentants officiels au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) de la région de Québec et Chaudière-Appalaches pour l'année scolaire 2019-2020                                                                 |
| C.E. 007-19-20 | 2019-10-15 | Entente de scolarisation avec l'École Saint-François pour l'année scolaire 2019-2020                                                                                                                                                              |
| C.E. 008-19-20 | 2019-10-15 | Entente de scolarisation avec l'École Oraliste de Québec pour enfants sourds pour l'année scolaire 2019-2020                                                                                                                                      |
| C.E. 009-19-20 | 2019-10-15 | Contrats de service de déneigement – Saison 2019-2020<br>Secteur De Rochebelle                                                                                                                                                                    |
| C.E. 010-19-20 | 2019-10-15 | Contrats de service de déneigement – Saison 2019-2020<br>Secteur des Hauts-Clochers / Pavillons Notre-Dame et Saint-Charles                                                                                                                       |
| C.E. 011-19-20 | 2019-10-15 | Contrats de service de déneigement – Saison 2019-2020<br>Secteur du Collège des Compagnons                                                                                                                                                        |
| C.E. 015-19-20 | 2019-11-19 | Institution d'un régime d'emprunts à long terme pour l'année 2019-2020 – Emprunts à la charge du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)                                                                                   |
| C.E. 016-19-20 | 2019-11-19 | Participation et cotisation au Comité de négociations des achats regroupés 03-12 (CNAR 03-12) pour l'année 2020-2021                                                                                                                              |
| C.E. 017-19-20 | 2019-11-19 | Participation au regroupement d'achats Collecto Services regroupés en éducation pour l'année 2020-2021<br>(1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 30 décembre 2021)                                                                                      |
| C.E. 018-19-20 | 2019-11-19 | Participation au regroupement d'achats du Centre des services partagés du Québec (CSPQ) pour 2020-2021<br>(1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 30 décembre 2021)                                                                                      |
| C.E. 019-19-20 | 2019-11-19 | Adhésion au regroupement d'achat pour les assurances générales de la Commission scolaire des Découvreurs pour l'année 2020-2021                                                                                                                   |
| C.E. 020-19-20 | 2019-11-19 | Partenariat – Projet de redondance du Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)                                                                                                                                                        |
| C.E. 026-19-20 | 2019-12-10 | Choix de la limite de réclamation à assumer par la Commission scolaire pour la prime à la CNESST, pour l'année 2020                                                                                                                               |
| C.E. 027-19-20 | 2019-12-10 | Affiliation et délégation des représentants officiels au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) de la région de Québec et Chaudière-Appalaches pour l'année scolaire 2019-2020 – Table du secondaire                                           |
| C.E. 033-19-20 | 2020-01-21 | Modification au contrat de mise aux normes des escaliers et de travaux de réfection de la maçonnerie extérieure à l'École des Hauts-Clochers (Pavillon Saint-Charles) comportant une dépense supplémentaire de plus de 10 % de la valeur initiale |
| C.E. 034-19-20 | 2020-01-21 | Modification au contrat de réaménagement des maternelles, travaux de maçonnerie et de maintien d'actifs à l'École Saint-Michel comportant une dépense supplémentaire de plus de 10 % de la valeur initiale                                        |
| C.E. 035-19-20 | 2020-01-21 | Nomination d'un gestionnaire administratif d'établissement au Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau                                                                                                                                 |

# Pouvoirs dévolus au Directeur général pendant la période transitoire du 9 février au 15 octobre 2020

Sous la présidence de monsieur Christian Pleau, les travaux du Comité des directions de service ont notamment donné lieu aux décisions suivantes, en vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus pendant la période transition du 9 février au 15 octobre 2020 :

| Décisions et résolutions | Date       | Titre de la décision ou résolution                                                                                                                                                                                                                                         |
|--------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D.G. 044-19-20           | 2020-02-17 | Tarification des locaux prêtés aux trois villes pour 2020-2021 / Tarification pour l'année 2020-2021 concernant les coûts excédentaires d'utilisation des gymnases des écoles primaires prêtés à la Ville de Québec dans l'Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge |
| D.G. 045-19-20           | 2020-02-17 | Tarification des locaux prêtés aux trois villes pour 2020-2021 / Tarification pour l'année 2020-2021 concernant les coûts excédentaires d'utilisation des gymnases des écoles primaires et primaires-secondaires prêtés à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures          |
| D.G. 046-19-20           | 2020-02-17 | Tarification des locaux prêtés aux trois villes pour 2020-2021 / Tarification pour l'année 2020-2021 concernant les coûts excédentaires d'utilisation des gymnases des écoles primaires prêtés à la Ville de L'Ancienne-Lorette                                            |
| D.G. 047-19-20           | 2020-02-17 | Tarification des locaux prêtés aux trois villes pour 2020-2021 / Tarification pour l'année 2020-2021 concernant les coûts excédentaires d'utilisation des gymnases de l'École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette                                                 |
| D.G. 048-19-20           | 2020-02-17 | Grille de tarification annuelle des espaces disponibles pour location et tarification des locaux loués pour l'année 2020-2021                                                                                                                                              |
| D.G. 049-19-20           | 2020-02-17 | Grille de tarification annuelle des espaces disponibles pour location et tarification des locaux loués pour l'année 2020-2021 / Taux de location de certains locaux loués au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) pour l'année 2020-2021  |
| D.G. 050-19-20           | 2020-02-17 | Grille de tarification annuelle des espaces disponibles pour location et tarification des locaux loués pour l'année 2020-2021 / Taux de location de certains locaux loués au Centre éducatif multiculturel l'Arche de Noé (CEMAN) pour l'année 2020-2021                   |
| D.G. 051-19-20           | 2020-02-17 | Grille de tarification annuelle des espaces disponibles pour location et tarification des locaux loués pour l'année 2020-2021 / Taux de location de certains locaux loués à la FADOQ pour l'année 2020-2021                                                                |
| D.G. 056-19-20           | 2020-02-17 | Découpage du territoire de la Commission scolaire des Découvreurs en cinq (5) districts - Adoption                                                                                                                                                                         |
| D.G. 061-19-20           | 2020-03-30 | Tarification relative aux cours d'été et aux reprises d'épreuves (été 2020)                                                                                                                                                                                                |
| D.G. 062-19-20           | 2020-03-30 | Budget d'investissement 2020-2021 - Adoption                                                                                                                                                                                                                               |
| D.G. 066-19-20           | 2020-05-04 | Fixation de la tarification concernant l'utilisation des services de garde en milieu scolaire pour l'année 2020-2021                                                                                                                                                       |
| D.G. 067-19-20           | 2020-05-04 | Nomination d'un Responsable de l'application des règles contractuelles                                                                                                                                                                                                     |
| D.G. 068-19-20           | 2020-05-04 | Structure administrative des établissements (écoles et centres) et des services pour 2020-2021 - Adoption                                                                                                                                                                  |
| D.G. 069-19-20           | 2020-05-04 | Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2020-2021 - Adoption                                                                                                                                                                       |
| D.G. 070-19-20           | 2020-05-04 | Calendriers scolaires en formation professionnelle et en formation générale des adultes pour 2020-2021 - Adoption                                                                                                                                                          |
| D.G. 074-19-20           | 2020-05-29 | Plan d'effectifs 2020-2021 – Adoption                                                                                                                                                                                                                                      |
| D.G. 075-19-20           | 2020-05-29 | Tarification 2020-2021 pour le transport intégré                                                                                                                                                                                                                           |
| D.G. 076-19-20           | 2020-05-29 | Tarification 2020-2021 pour le transport du midi                                                                                                                                                                                                                           |
| D.G. 077-19-20           | 2020-05-29 | Tarification 2020-2021 des places excédentaires du transport exclusif                                                                                                                                                                                                      |
| D.G. 078-19-20           | 2020-05-29 | Contrats pour des travaux d'hygiène et salubrité à l'École secondaire De Rochebelle, au Centre administratif et au Centre du Phénix<br>Contrats pour des travaux d'hygiène et salubrité à l'École secondaire De Rochebelle – Contrat A                                     |
| D.G. 079-19-20           | 2020-05-29 | Contrats pour des travaux d'hygiène et salubrité à l'École secondaire De Rochebelle, au Centre administratif et au Centre du Phénix<br>Contrats pour des travaux d'hygiène et salubrité au Centre administratif – Contrat B                                                |
| D.G. 080-19-20           | 2020-05-29 | Contrats pour des travaux d'hygiène et salubrité à l'École secondaire De Rochebelle, au Centre administratif et au Centre du Phénix<br>Contrats pour des travaux d'hygiène et salubrité au Centre du Phénix – Contrat C                                                    |
| D.G. 084-19-20           | 2020-06-22 | Nomination d'une protectrice de l'élève                                                                                                                                                                                                                                    |
| D.G. 085-19-20           | 2020-06-22 | Plan d'effectifs du personnel de soutien dans le secteur de l'adaptation scolaire pour 2020-2021 - Adoption                                                                                                                                                                |
| D.G. 086-19-20           | 2020-06-22 | Levée de la séance                                                                                                                                                                                                                                                         |

# Le Rapport annuel du protecteur de l'élève

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, le Protecteur de l'élève doit produire un rapport annuel contenant le nombre ainsi que la nature des plaintes qu'il a reçues, de même que les correctifs recommandés et les suites données par le centre de services scolaire.

Le soussigné a agi à titre de Protecteur de l'élève au Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'année scolaire 2019-2020.

À ce titre, il a eu à traiter 14 dossiers, dont 10 plaintes formellement déposées. Il est à noter que le Protecteur de l'élève n'a pas comptabilisé les courriels ou les appels téléphoniques pour fins d'information et qui ne nécessitaient pas d'interaction avec des représentants du Centre de services scolaire.

Voici comment se répartissent les problématiques soumises pour chacune de ces 10 plaintes :

- 1 - Une (1) situation de renvoi d'un programme de formation professionnelle;
- 2 - Un (1) dossier de transfert d'école;
- 3 - Deux (2) cas de suspension ou de renvoi d'école;
- 4 - Trois (3) cas de violence dans la cour d'école ou dans le transport scolaire;
- 5 - Une (1) situation d'admissibilité au transport scolaire;
- 6 - Deux (2) situations relatives aux services EHDAA : un (1) cas d'enseignement à domicile et un (1) cas de transfert dans une école spécialisée.

Tous les dossiers qui ont été traités sans plainte formelle ont été réglés à la satisfaction des parents.

Des 10 plaintes formelles déposées, six (6) ont été reçues favorablement ou réglées à la satisfaction des parents à la suite d'une intervention d'un représentant du Centre de services scolaire. Il s'agit de trois (3) cas de violence, une (1) situation de renvoi de l'école, une (1) situation d'admissibilité au transport scolaire et une (1) situation relative à l'enseignement à domicile. Les autres plaintes ont été rejetées.

En ce qui concerne les plaintes reçues favorablement, il s'agissait, dans trois (3) des cas, de situations où les parents ont déposé leur plainte directement auprès du Protecteur de l'élève avant d'aller au bout du processus administratif avec les directions d'établissement concernées. Le Protecteur de l'élève a néanmoins déterminé qu'il avait juridiction pour agir et il est en conséquence difficile pour moi d'évaluer quelle aurait été la décision finale du processus administratif préalable dans chacun des cas.

Les correctifs recommandés dans toutes les plaintes reçues favorablement ont été à notre connaissance mis en application par le Centre de services scolaire.

Pour ce qui est des décisions concernant les plaintes rejetées, pour ces dossiers, le Protecteur de l'élève n'a constaté aucun accroc ou manquement aux normes et politiques applicables au Centre de services scolaire.

Jean Beauchesne  
Protecteur de l'élève



# L'intimidation et la violence

En 2019-2020, six (6) actes d'intimidation et de violence ont fait l'objet d'un rapport sommaire au Directeur général, et ce, en application des articles 13 et 96.12 de la LIP.

Les écoles primaires et les écoles secondaires ont réalisé de nombreuses activités pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence, lesquelles activités contribuent à l'acquisition et au développement de bonnes habitudes de vie respectueuses et tolérantes.

## AU COLLÈGE DES COMPAGNONS

Ateliers de sensibilisation en classe « Les mots qui frappent » – Ateliers avec le policier-éducateur en lien avec la cyberintimidation – Tenue de la Semaine de la Bienveillance 2020 – Production et diffusion d'une vidéo sur la lutte contre l'intimidation au Collège, un projet réalisé avec les élèves de PROTIC de première secondaire.

## À L'ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE FILTEAU

Brigadiers de la paix lors des récréations – Billets de dénonciation tous les mois – Formation des enseignants et des éducateurs en service de garde pour une surveillance active dans la cour – Réaménagement de la surveillance lors des récréations afin de couvrir toutes les zones de jeux.

## À L'ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS

Présentation aux élèves des règles de vie et des zones de jeux de la cour afin que tous puissent jouer de façon harmonieuse et sécuritaire.

## À L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS

Activités d'éducation et de sensibilisation auprès des élèves (marches, chaîne de bonté, réflexions) – Billets de dénonciation – Ateliers sur les habiletés sociales aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles – Comité travaillant sur l'intimidation à l'école.

## À L'ÉCOLE DES PIONNIERS

Rapport(s) relativement à des actes de violence et d'intimidation : 1

Ateliers sur la gestion de conflits, la prévention de l'intimidation et les amitiés partagées – Activités sur la médiation, l'animation de la cour de récréation, les rencontres entre élèves, la collaboration avec les parents et les suivis des situations d'intimidation – Conférences aux membres du personnel et aux parents – Réflexions sur le respect des différences.

## À L'ÉCOLE DU CAMPANILE

Rapport(s) relativement à des actes de violence et d'intimidation : 4

Présentation aux élèves pour expliquer ce qu'est l'intimidation et présenter des techniques de résolution de conflits – Mise en place d'un système de billets de dénonciation.

#### À L'ÉCOLE FERNAND-SEGUIN

Rapport (s) relativement à des actes de violence et d'intimidation : 1

Brigade de paix qui permet de diriger les élèves en toute sécurité – Brigade de médiation qui permet d'accompagner les élèves plus jeunes lors des conflits – Mise en place d'un système de consignation centralisé des gestes de violence et d'intimidation – Distribution de « cartons verts » pour les bons gestes. Participation au programme « Ma cour un monde de plaisir ». Animation d'ateliers visant à développer des habiletés personnelles et sociales nécessaires à la lutte contre l'intimidation et la violence.

#### À L'ÉCOLE L'ARBRISSEAU

Mise en place du comité « Bienveillance » touchant la résolution de conflit et la reconnaissance des gestes bienveillants. Tenue d'ateliers sur les habiletés sociales. Recours aux anges gardiens sur la cour.

#### À L'ÉCOLE L'ÉTINCELLE-TROIS-SAISONS

Animation d'ateliers en lien avec l'intimidation de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année – Démarche de dénonciation élaborée et présentée au personnel enseignant – Attribution des mérites scolaires touchant des thèmes permettant de contrer la violence et l'intimidation.

#### À L'ÉCOLE LE RUISSELET

Programmes d'entraînement aux habiletés sociales en première année – Ateliers avec le policier-éducateur – Démarche de résolution de conflits – Mise en place d'un processus de dénonciation mensuel.

#### À L'ÉCOLE LES BOCAGES

Mise en place de l'équipe des *Jeunes leaders* qui permet à des jeunes du troisième cycle de venir expliquer les différents jeux et les règles de sécurité dans la cour aux classes du premier cycle.

#### À L'ÉCOLE LES PRIMEVÈRES-JOUVENCE

Activités qui visent l'entraide par les pairs (jumelage de classe) – Affichage de la démarche de résolution de conflits – Ateliers avec la policière-éducatrice – Valorisation des bons comportements.

#### À L'ÉCOLE LES SOURCES

Activités qui visent l'entraide par les pairs – Activités de prévention et de conscientisation lors de la semaine contre l'intimidation et la violence à l'école – Mise en place d'un comité-école de prévention de la violence et de l'intimidation.

#### À L'ÉCOLE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Mise en œuvre d'un code de vie basé sur la bienveillance – Pratiques guidées de résolutions pacifiques de problèmes – Étroite collaboration entre l'équipe-école et le service de garde pour soutenir les élèves en difficulté.

#### À L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-FOY

Tournée des classes par les TES sur l'intimidation – Système de dénonciation – Ateliers sur les habiletés sociales et la gestion de conflit.

#### À L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE-SAINTE-YVES

Ateliers sur le développement des habiletés sociales ou sur l'intimidation – Activités de sensibilisation avec le policier-éducateur sur cyberintimidation, Fais le bon choix et Gang de choix – Ateliers sur les habiletés sociales et sur l'estime de soi.

#### À L'ÉCOLE SAINT-MATHIEU

Billets *bravo* pour encourager les comportements – Présence de brigadiers scolaires et d'élèves médiateurs dans la cour d'école formés par l'AVSEC – Utilisation du carnet de route – Bonification du plan de lutte à la violence et à l'intimidation.

#### À L'ÉCOLE SAINT-MICHEL

Petits ateliers sur la reconnaissance des émotions et la résolution de conflits – Affiches sur la gentillesse – Conférence sur la cyberintimidation par la policière de l'école.

#### À L'ÉCOLE SECONDAIRE POLYVALENTE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Mise en place d'un service d'aïdants qui travaillent en collaboration avec des intervenants pour enrayer toute forme d'intimidation – Ateliers avec le policier-éducateur en lien avec la cyberintimidation.

# Plan d'engagement vers la **réussite**

2018  
2023

Élèves,  
jeunes et adultes

Réussite  
de l'élève

Intégration  
du numérique

Implication  
politique

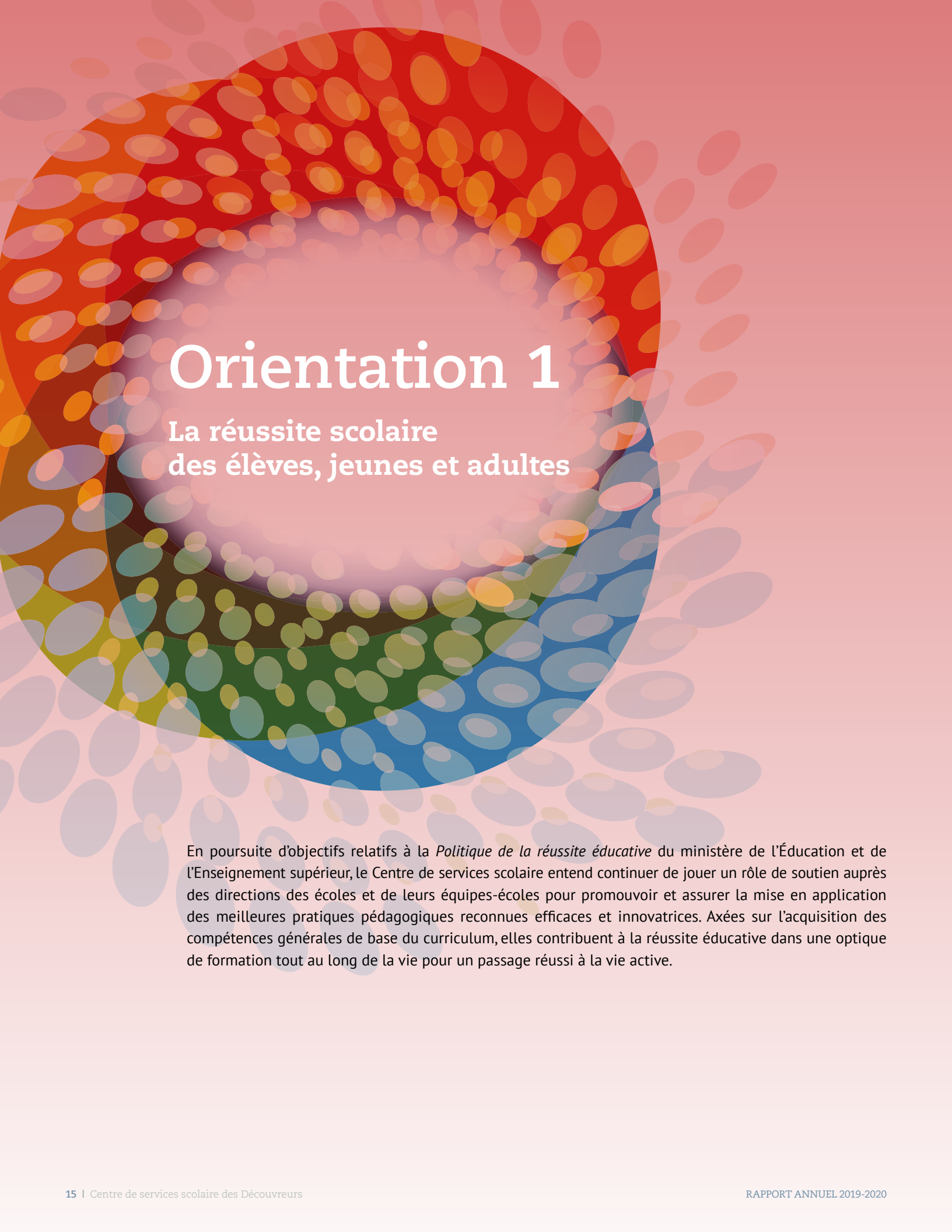
Environnement  
d'apprentissage

Recrutement,  
rétention et  
perfectionnement  
du personnel

Centre  
de services scolaire  
des Découvreurs

Québec





# Orientation 1

## La réussite scolaire des élèves, jeunes et adultes

En poursuite d'objectifs relatifs à la *Politique de la réussite éducative* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le Centre de services scolaire entend continuer de jouer un rôle de soutien auprès des directions des écoles et de leurs équipes-écoles pour promouvoir et assurer la mise en application des meilleures pratiques pédagogiques reconnues efficaces et innovatrices. Axées sur l'acquisition des compétences générales de base du curriculum, elles contribuent à la réussite éducative dans une optique de formation tout au long de la vie pour un passage réussi à la vie active.

# Orientation 1

## » La qualité du français

**Objectif :** Améliorer le taux de réussite par l'acquisition de compétences adéquates en littératie.

## » Le passage du primaire au secondaire

**Objectif :** Diminuer l'entrée en retard au secondaire.

## » La réussite scolaire chez certains groupes

**Objectif :** Réduire l'écart de réussite en soutenant l'atteinte du plein potentiel de toutes les personnes dans le respect de leurs besoins, de leurs champs d'intérêt et de leurs capacités.

## » Le taux de diplomation et de qualification

**Objectif :** Augmenter le taux de diplomation et de qualification en valorisant et en reconnaissant l'engagement, la persévérance et la réussite des personnes tout au long de leur parcours éducatif.



## AXE 1 : LA QUALITÉ DU FRANÇAIS

### La performance à l'épreuve d'écriture obligatoire de la 4<sup>e</sup> année du primaire

| Indicateur du MEES                                                                                                     | Cohorte élèves en 2018-2019 | Au 30 juin 2020    | Cible 2023                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------|--------------------------------------------------|
| Le taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture en langue d'enseignement de la 4 <sup>e</sup> année du primaire | 94,0 %                      | Ne s'applique pas* | Maintenir un taux de réussite supérieur à 90,0 % |

## AXE 2 : LE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE

### La proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus

| Indicateur du MEES                                                        | Cohorte élèves en 2017-2018 | 2018-2019 | Cible 2023                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------|
| Le taux de passage du primaire au secondaire des élèves de 13 ans ou plus | 11,7 %                      | 10,7 %    | Maintenir la proportion entrant à 13 ans ou plus en deçà de 12,0 % |

\* Résultat non disponible en raison de la COVID-19



## AXE 3 : LA RÉUSSITE CHEZ CERTAINS GROUPES

### L'écart du taux de diplomation et de qualification entre les filles et les garçons

| Indicateurs du MEES                     | Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017               | Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018               | Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019               | Cible 2023                                              |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| L'écart entre les filles et les garçons | Filles : 91,3 %<br>Garçons : 84,5 %<br>Écart : 6,8 % | Filles : 93,0 %<br>Garçons : 85,2 %<br>Écart : 7,8 % | Filles : 90,4 %<br>Garçons : 84,5 %<br>Écart : 5,9 % | Ramener l'écart à 6,1 % en référence à la cible du MEES |

### L'écart du taux de diplomation et de qualification entre les EHDAA et les élèves ordinaires

| Indicateurs du MEES                              | Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017                         | Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018                         | Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019                         | Cible 2023                                               |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| L'écart entre les EHDAA et les élèves ordinaires | Élèves ordinaires : 93,4 %<br>EHDAA : 57,3 %<br>Écart : 36,1 % | Élèves ordinaires : 95,7 %<br>EHDAA : 61,2 %<br>Écart : 34,5 % | Élèves ordinaires : 94,2 %<br>EHDAA : 61,3 %<br>Écart : 32,9 % | Ramener l'écart à 25,3 % en référence à la cible du MEES |

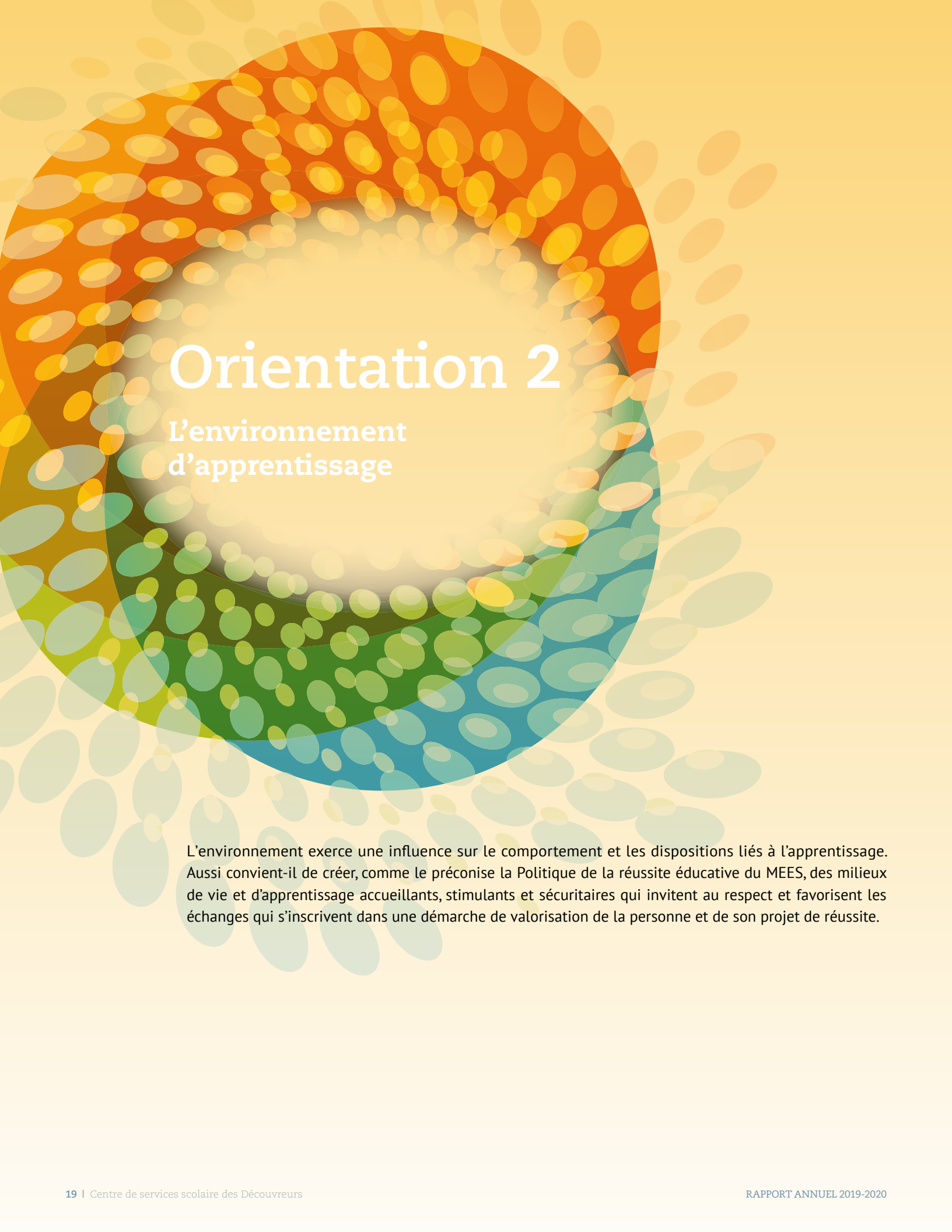
### L'écart du taux de diplomation et de qualification entre les élèves non immigrants et les élèves immigrants

| Indicateurs du MEES                                                                    | Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017                          | Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018                          | Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019                          | Cible 2023                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| L'écart entre les élèves non immigrants et les élèves immigrants (première génération) | Non-immigrants : 88,8 %<br>Immigrants : 82,1 %<br>Écart : 6,7 % | Non-immigrants : 89,0 %<br>Immigrants : 85,4 %<br>Écart : 3,6 % | Non-immigrants : 88,2 %<br>Immigrants : 80,0 %<br>Écart : 8,2 % | Ramener l'écart à 3,0 % en référence à la cible du MEES |

## AXE 4 : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

### Le taux de diplomation et de qualification

| Indicateur du MEES                      | Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017 | Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018 | Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019 | Cible 2023                                                     |
|-----------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Taux de diplomation et de qualification | 88,0 %                                 | 89,0 %                                 | 87,3 %                                 | Atteindre un taux de diplomation et de qualification de 91,0 % |



# Orientation 2

## L'environnement d'apprentissage

L'environnement exerce une influence sur le comportement et les dispositions liés à l'apprentissage. Aussi convient-il de créer, comme le préconise la Politique de la réussite éducative du MEES, des milieux de vie et d'apprentissage accueillants, stimulants et sécuritaires qui invitent au respect et favorisent les échanges qui s'inscrivent dans une démarche de valorisation de la personne et de son projet de réussite.

# Orientation 2

## » La bienveillance envers les élèves

**Objectif :** Mettre à la disposition des établissements un programme de citoyenneté numérique qui développe des relations personnelles et sociales bienveillantes, enrichissantes et responsables.

## » L'activité physique chez les jeunes

**Objectif :** Soutenir les milieux dans la mise en place de pratiques favorisant l'activité physique chez les élèves du primaire.

## » La qualité des infrastructures et de l'environnement

**Objectifs :** Améliorer l'état de nos bâtiments.

Outiller sur une base régulière les établissements au sujet des meilleures pratiques en matière d'environnement physique propice à l'apprentissage.

## » L'actualisation de l'offre de service

**Objectif :** Encourager et outiller les établissements afin de développer des modalités innovantes d'application de leur offre de service.



### AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT, STIMULANT ET SÉCURITAIRE

#### La bienveillance envers les élèves

| Indicateur                            | 2018-2019        | Au 30 juin 2020  | Cible 2023                                               |
|---------------------------------------|------------------|------------------|----------------------------------------------------------|
| Le programme de citoyenneté numérique | Travaux en cours | Travaux en cours | Rendre le programme disponible auprès des établissements |

#### L'activité physique chez les jeunes

| Indicateur du MEES                                                                 | 2018-2019 | Au 30 juin 2020 | Cible 2023                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------|-------------------------------------------------------|
| Le nombre d'écoles qui permettent aux élèves de bouger 60 minutes et plus par jour | 7         | 9               | Atteindre l'objectif dans toutes les écoles primaires |



### AXE 2 : LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES

#### La qualité des infrastructures

| Indicateur du MEES                                                                  | 2018-2019 | Au 30 juin 2020 | Cible 2023                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------|-----------------------------------------------------------|
| L'état des bâtiments<br>(nombre de bâtiments visés<br>dont l'état est satisfaisant) | 25,0 %    | 25,0 %          | Restaurer dans un état satisfaisant<br>85 % des bâtiments |

#### L'environnement physique propice à l'apprentissage

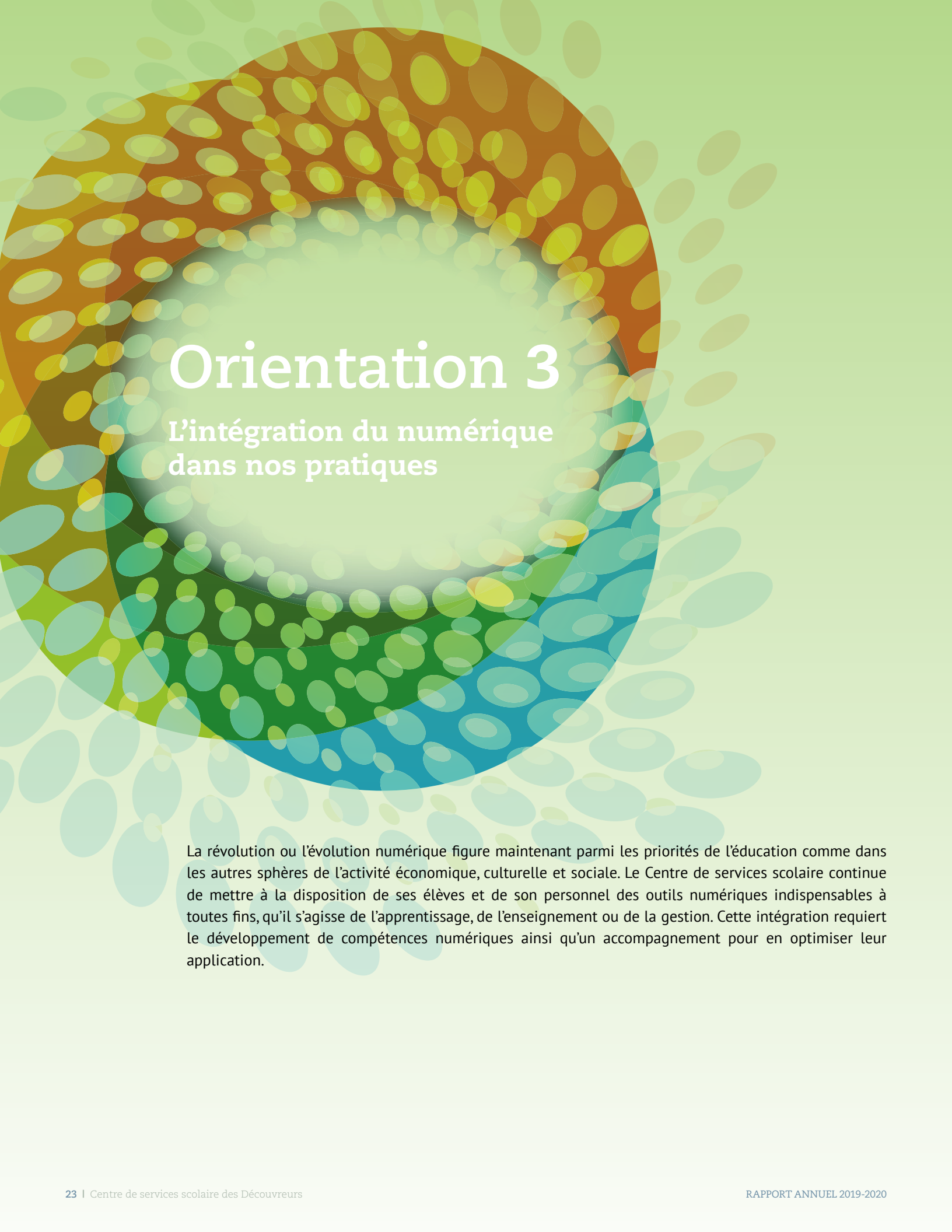
| Indicateur                           | 2018-2019 | Au 30 juin 2020 | Cible 2023                     |
|--------------------------------------|-----------|-----------------|--------------------------------|
| La disponibilité de la documentation | Aucune    | Aucune          | Produire un document par année |

### AXE 3 : L'OFFRE DE SERVICE

#### L'actualisation de l'offre de service

| Indicateur                                   | 2018-2019 | Au 30 juin 2020 | Cible 2023                                                  |
|----------------------------------------------|-----------|-----------------|-------------------------------------------------------------|
| Le nombre de projets éducatifs<br>mis à jour | 19        | 24              | Actualiser tous les projets éducatifs<br>des établissements |





# Orientation 3

## L'intégration du numérique dans nos pratiques

La révolution ou l'évolution numérique figure maintenant parmi les priorités de l'éducation comme dans les autres sphères de l'activité économique, culturelle et sociale. Le Centre de services scolaire continue de mettre à la disposition de ses élèves et de son personnel des outils numériques indispensables à toutes fins, qu'il s'agisse de l'apprentissage, de l'enseignement ou de la gestion. Cette intégration requiert le développement de compétences numériques ainsi qu'un accompagnement pour en optimiser leur application.

# Orientation 3

## » Le développement des technologies

**Objectif :** Accroître la capacité de développer pour soutenir l'intégration du numérique dans nos pratiques administratives et pédagogiques.

## » La technologie au service de la pédagogie

**Objectif :** Mettre en place des infrastructures qui permettent d'exploiter efficacement les technologies et de lever les obstacles à une pleine utilisation des ressources numériques disponibles.

## » L'efficacité administrative

**Objectifs :** Exploiter les ressources en infonuagique dans les opérations administratives pour susciter le travail collaboratif et le partage d'information.

Déployer les progiciels de gestion intégrés (composantes de Mosaïk) afin d'unifier les bases de données et de les exploiter pleinement.

## » L'accompagnement et le soutien

**Objectif :** Mettre en place les conditions pour accroître l'utilisation des technologies.



# Orientation 3

## L'intégration du numérique dans nos pratiques

### AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT, STIMULANT ET SÉCURITAIRE

#### La capacité de faire évoluer et d'innover

| Indicateur                                                           | 2018-2019                                                         | Au 30 juin 2020                                                   | Cible 2023                                                 |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) consacrés au développement | Temps consacré de 3,5 ETP au secteur TI pour une capacité de 18 % | Temps consacré de 3,8 ETP au secteur TI pour une capacité de 19 % | Ajouter l'équivalent de 4,65 ETP pour une capacité de 25 % |

### AXE 2 : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE

#### La performance du réseau Internet

| Indicateur                            | 2018-2019                                                      | Au 30 juin 2020                                                | Cible 2023                                      |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| L'étendue de la période de congestion | Saturation du réseau en période de pointe : entre 11 h et 13 h | Saturation du réseau en période de pointe : entre 11 h et 13 h | Éliminer la congestion sur les heures de classe |

#### Le pourcentage de la couverture interne

| Indicateur                              | 2018-2019                                | Au 30 juin 2020                          | Cible 2023                                                        |
|-----------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Le pourcentage de la couverture interne | Dans chaque établissement : environ 65 % | Dans chaque établissement : environ 75 % | Rendre disponible le réseau sans fil dans tous les établissements |



### AXE 3 : L'EFFICIENCE ADMINISTRATIVE

#### L'exploitation des outils en infonuagique

| Indicateur                                               | 2018-2019                                     | Au 30 juin 2020                               | Cible 2023                                 |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Le nombre de sites administratifs de collaboration créés | Espaces de travail collaboratif utilisés : 40 | Espaces de travail collaboratif utilisés : 50 | Mettre en place 100 sites de collaboration |

#### Le regroupement des bases de données

| Indicateur                                   | 2018-2019                                  | Au 30 juin 2020                            | Cible 2023        |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------|
| Le nombre de nouvelles composantes déployées | Nombre de composantes Mozaïk déployées : 3 | Nombre de composantes Mozaïk déployées : 3 | Ajouter 5 modules |

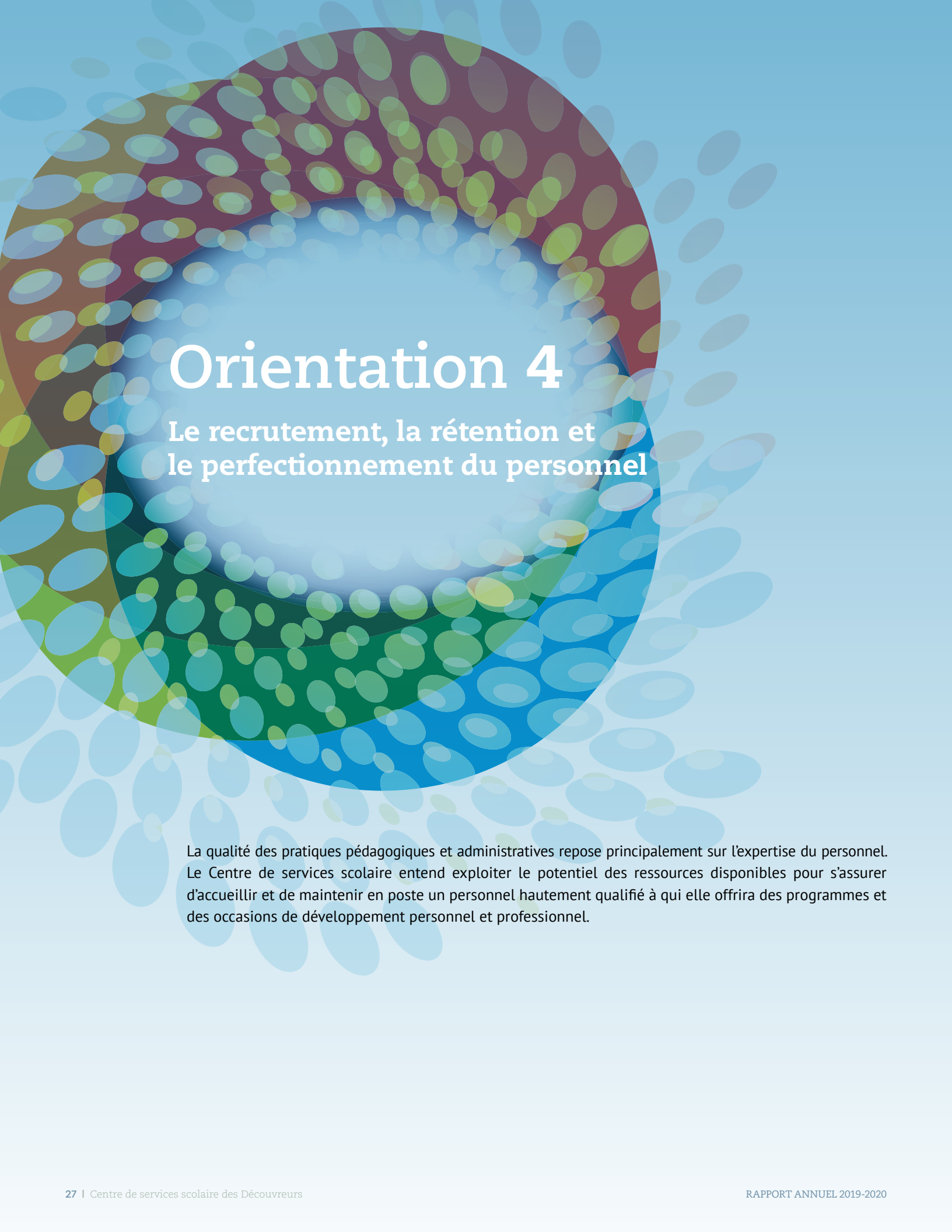
### AXE 4 : L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN

#### Le soutien au Centre de service des technologies de l'information (CSTI) pour une demande non urgente

| Indicateur                   | 2018-2019         | Au 30 juin 2020   | Cible 2023                                  |
|------------------------------|-------------------|-------------------|---------------------------------------------|
| Le délai moyen de résolution | 5 jours ouvrables | 5 jours ouvrables | Diminuer à 2 jours ouvrables le délai moyen |

#### Le soutien par les Services éducatifs pour le déploiement de la stratégie numérique du MEES

| Indicateur                          | 2018-2019                                | Au 30 juin 2020                          | Cible 2023                           |
|-------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------------|
| L'accompagnement des établissements | Tous les établissements sont accompagnés | Tous les établissements sont accompagnés | Accompagner 100 % des établissements |



# Orientation 4

## Le recrutement, la rétention et le perfectionnement du personnel

La qualité des pratiques pédagogiques et administratives repose principalement sur l'expertise du personnel. Le Centre de services scolaire entend exploiter le potentiel des ressources disponibles pour s'assurer d'accueillir et de maintenir en poste un personnel hautement qualifié à qui elle offrira des programmes et des occasions de développement personnel et professionnel.

# Orientation 4

## » Le recrutement du personnel

**Objectif :** Assurer un niveau d'efficacité optimal dans le recrutement.

## » La rétention du personnel

**Objectifs :** Offrir un accueil et une intégration adaptés à chaque employé.  
Assurer un environnement de travail sain, sécuritaire et stimulant.

## » Le perfectionnement et le développement professionnel

**Objectifs :** Mettre en application un plan de formation adapté aux nouvelles plateformes numériques pour le personnel administratif.  
Poursuivre le développement professionnel organisé pour le corps d'emploi technicien en éducation spécialisée.  
Susciter et appuyer les initiatives d'approches pédagogiques collaboratives chez les directions et le personnel enseignant.



### AXE 1 : LES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

#### Le recrutement du personnel

| Indicateur                                                                           | 2018-2019 | Au 30 juin 2020 | Cible 2023                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------|-----------------------------|
| Le taux de dotation des postes à pourvoir<br>(jours des postes vacants/jours totaux) | 97,21 %   | 98,52 %         | Maintenir un taux de 97,0 % |

#### La rétention du personnel après 1 an, 2 ans, 5 ans

| Indicateur                                                                                                                           | 2018-2019                                                              | Au 30 juin 2020                                                        | Cible 2023                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le taux de roulement du personnel<br>(nombre d'employés qui restent en<br>poste après 1 an, 2 ans, 5 ans/nombre<br>total d'employés) | Après 1 an : 88,50 %<br>Après 2 ans : 87,07 %<br>Après 5 ans : 80,96 % | Après 1 an : 81,00 %<br>Après 2 ans : 85,00 %<br>Après 5 ans : 80,00 % | Maintenir les taux initiaux :<br>1 an : 85,0 % toujours à l'emploi<br>2 ans : 82,0 % toujours à l'emploi<br>5 ans : 78,0 % toujours à l'emploi |

#### Un environnement sain, sécuritaire et stimulant

| Indicateur                                                                   | 2018-2019                                                                                                                                                                                                                                                         | Au 30 juin 2020                                    | Cible 2023                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La comparaison des résultats<br>des sondages de 2018-2019 et<br>de 2021-2022 | Taux de réponse :<br>67,0 %<br>Les employés étant<br>généralement<br>satisfaits de<br>leur travail au<br>Centre de services<br>scolaire des<br>Découvreurs – Bon<br>climat de travail –<br>Place à l'amélioration<br>concernant l'accueil<br>et la reconnaissance | Le prochain sondage<br>aurait lieu en<br>2022-2023 | Améliorer le niveau de satisfaction<br>des employés relatif à<br>leur environnement de travail |
| Le nombre d'accidents déclarés et<br>reconnus par la CNESST                  | 35 accidents                                                                                                                                                                                                                                                      | 39 accidents                                       | Diminuer le nombre de 10,0 %<br>(2017-2018 : 37 accidents)                                     |

### AXE 2 : LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DU PERSONNEL

#### En infonuagique

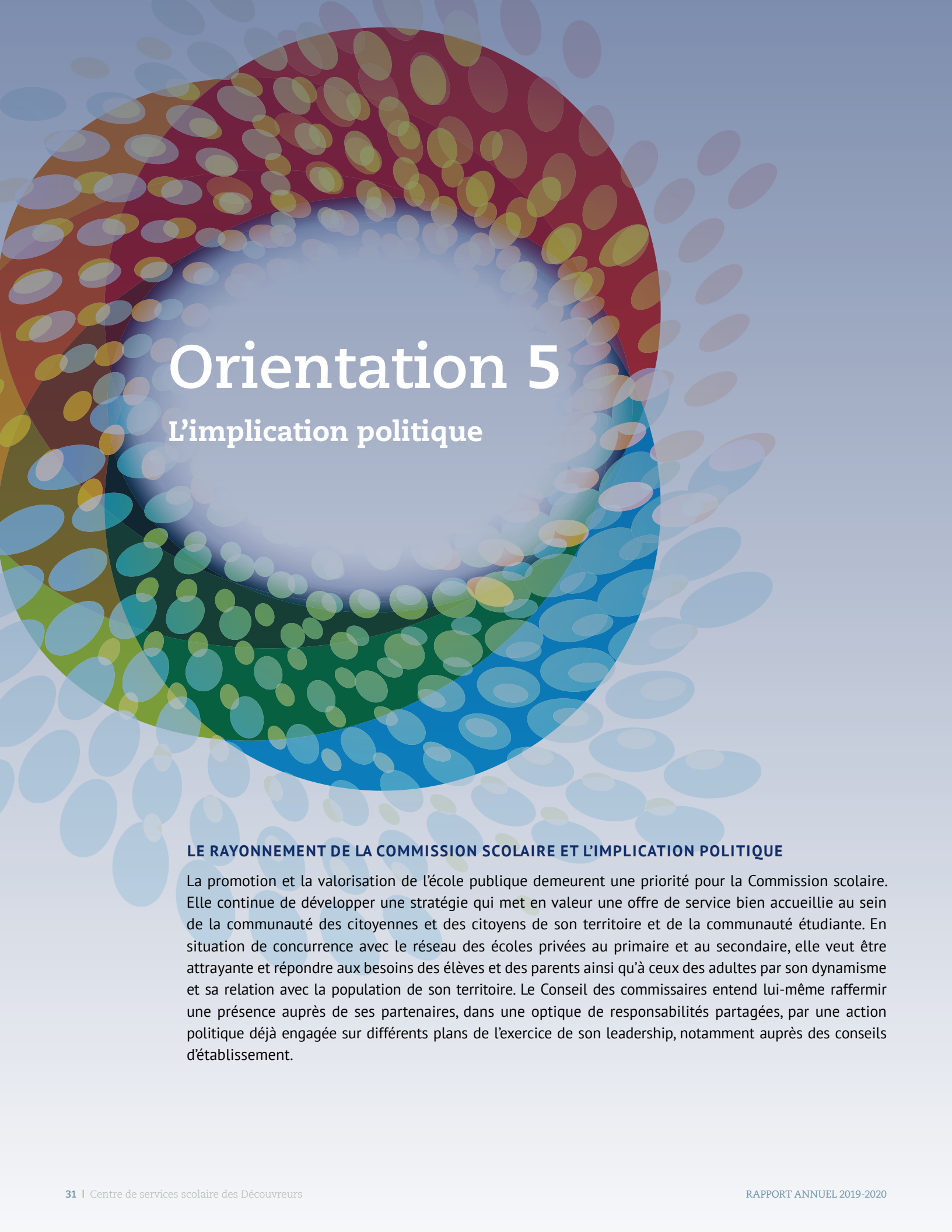
| Indicateur                                 | Au 30 juin 2019 | Au 30 juin 2020 | Cible 2023                                           |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------------------------------------------|
| Le nombre d'employés administratifs formés | 130             | 170             | Offrir cette formation à 300 employés administratifs |

#### En éducation spécialisée

| Indicateur                        | 2018-2019                | Au 30 juin 2020          | Cible 2023                                            |
|-----------------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------|
| Le nombre de formations par année | Une formation collective | Une formation collective | Organiser au moins une formation collective par année |

#### Approches collaboratives du personnel de direction et du personnel enseignant

| Indicateur                                                | 2018-2019                                      | Au 30 juin 2020                                | Cible 2023                                                      |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Le nombre de communautés de pratique                      | 2 communautés de pratique issues du projet CAR | 5 communautés de pratique issues du projet CAR | Former 6 communautés de pratique                                |
| Le nombre de communautés d'apprentissage professionnelles | 3 communautés d'apprentissage professionnelles | 7 communautés d'apprentissage professionnelles | Former au moins 15 communautés d'apprentissage professionnelles |



# Orientation 5

## L'implication politique

### **LE RAYONNEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET L'IMPLICATION POLITIQUE**

La promotion et la valorisation de l'école publique demeurent une priorité pour la Commission scolaire. Elle continue de développer une stratégie qui met en valeur une offre de service bien accueillie au sein de la communauté des citoyennes et des citoyens de son territoire et de la communauté étudiante. En situation de concurrence avec le réseau des écoles privées au primaire et au secondaire, elle veut être attrayante et répondre aux besoins des élèves et des parents ainsi qu'à ceux des adultes par son dynamisme et sa relation avec la population de son territoire. Le Conseil des commissaires entend lui-même raffermir une présence auprès de ses partenaires, dans une optique de responsabilités partagées, par une action politique déjà engagée sur différents plans de l'exercice de son leadership, notamment auprès des conseils d'établissement.

# Orientation 5

## » Les communications entre les instances de la GSDD

### Objectif :

Enrichir et bonifier les communications entre les différentes instances que sont : le Conseil des commissaires, les conseils d'établissements et le Comité de parents.

- Mieux informer ces instances des décisions du Conseil des commissaires.
- Être à l'écoute des conseils d'établissement et du Comité de parents.
- Promouvoir les événements de chacune de ces instances.

Les valeurs de respect et d'ouverture sont importantes pour les membres du Conseil des commissaires. C'est pourquoi ils favorisent des relations harmonieuses avec leurs principaux partenaires.

Tout au long de l'année, des communications en continu ont été maintenues entre le président du Conseil des commissaires et le président du Comité de parents.

De plus, les commissaires ont participé aux rencontres des conseils d'établissement assurant ainsi un trait d'union entre les écoles et les citoyens.

Toutes les demandes d'intervention du public au Conseil des commissaires ont été acceptées et des suivis rigoureux ont été assurés aux différents intervenants.

## » Des mécanismes d'appui aux initiatives pédagogiques

### Objectif :

Développer des mécanismes et des mesures d'appui aux initiatives pédagogiques venant de nos écoles, de nos centres et de leurs acteurs.

- Instituer une pratique de reconnaissance des actions de nos employés.

## » Les partenariats entre les acteurs de notre communauté

### Objectif :

Instaurer, valoriser et soutenir des partenariats entre les principaux acteurs de notre communauté.

Poursuite des travaux pour la création d'une fondation sous la bannière de la Commission scolaire, en complémentarité avec ses établissements.

Après sa création, la fondation a tenu ses premières rencontres officielles.



# Les affaires corporatives

**Les grands dossiers suivants ont été traités en relation avec des besoins conjoncturels et des opérations relatives à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.**

## Plan de gestion des risques en matière contractuelle

L'adoption en décembre 2019 du premier *Plan de gestion des risques de collusion et de corruption en matière contractuelle*, selon les directives du Secrétariat du Conseil du trésor du Québec, prévoit la mise en place au cours des trois (3) prochaines années, de mesures d'atténuation des risques identifiés par un comité de travail formé de la direction générale et des gestionnaires intervenant en matière contractuelle.

## Vérificatrice générale du Québec

Pour une deuxième année consécutive, l'audit des états financiers du Centre de services scolaire a été réalisé par la Vérificatrice générale du Québec en 2019-2020. Cet audit inclut, dans la mesure jugée appropriée, des procédures d'audit relatives à la conformité des transactions aux lois, règlements, politiques et directives incluant les décrets et les décisions du Conseil du Trésor.

## Politique relative aux drogues, aux médicaments et à la consommation d'alcool

En suivi à une consultation des instances concernées, le Conseil des commissaires a adopté en décembre 2019 la *Politique relative aux drogues, aux médicaments et à la consommation d'alcool*. Cette politique vise à protéger la santé et la sécurité des employés au travail et assurer la qualité des services éducatifs.



## Les affaires corporatives

### Protecteur de l'élève

À la suite du départ annoncé de la personne occupant la fonction de protecteur de l'élève au terme de l'année 2019-2020, le Centre de services scolaire des Découvreurs a procédé au recrutement d'une nouvelle protectrice de l'élève. Madame France Deschênes est ainsi entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

### Refonte du site Web

Le Centre de services scolaire des Découvreurs a travaillé à la refonte de son site Internet au cours de l'année 2019-2020 afin d'améliorer le visuel du site et la fluidité de la navigation. La nouvelle mouture a été mise en ligne à la fin de juin 2020.

### Agrandissement de l'École des Pionniers et travaux importants au Collège des Compagnons

Les travaux d'agrandissement du Pavillon Laure-Gaudreault de l'École des Pionniers ont débuté à l'été 2019. Aussi, des travaux importants de rénovations ont été entamés au Collège des Compagnons.

# Le Centre de services scolaire en chiffres



| Établissements                                            |    |
|-----------------------------------------------------------|----|
| <b>23 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES</b>                        |    |
| Écoles primaires                                          | 15 |
| École primaire-secondaire                                 | 1  |
| École primaire-secondaire pour les élèves handicapés      | 1  |
| Écoles secondaires                                        | 3  |
| Centres de formation professionnelle                      | 2  |
| Centre d'éducation des adultes en un (1) point de service | 1  |

| Clientèle adulte          |       |
|---------------------------|-------|
| 2018-2019                 |       |
| Formation générale        | 2 094 |
| Formation professionnelle | 2 111 |

| Clientèle scolaire jeune |               |
|--------------------------|---------------|
| 2019-2020                |               |
| Préscolaire              | 1 215         |
| Primaire                 | 6 908         |
| Secondaire               | 4 440         |
| <b>TOTAL</b>             | <b>12 563</b> |

| Services de garde                              |       |
|------------------------------------------------|-------|
| 2019-2020                                      |       |
| Écoles primaires                               |       |
| Points de service en milieu scolaire           | 22    |
| Élèves inscrits « réguliers »                  | 5 267 |
| Élèves « sporadiques »                         | 1 830 |
| Taux de participation « réguliers »            | 65 %  |
| Taux de participation avec les « sporadiques » | 23 %  |

| Service du transport scolaire en 2019-2020                                                                                                                           |                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre d'élèves transportés                                                                                                                                          | Nombre de véhicules en service                                                                                                                                     |
| <b>2 459</b> au primaire et <b>2 896</b> au secondaire, pour un total de <b>5 355</b> , dont <b>1 190</b> de niveau secondaire sont intégrés au transport en commun. | <b>49</b> autobus, <b>10</b> minibus, <b>7</b> minibus adaptés et <b>18</b> berlines, lesquels parcourent <b>5 608</b> kilomètres par jour sur <b>367</b> trajets. |

| Service du secrétariat général et des communications en 2019-2020 |                      |                                               |                                                             |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Demandes d'accès à l'information                                  | Dossiers de plaintes | Code d'éthique et de déontologie              | Divulgaration des actes répréhensibles                      |
| 43 demandes reçues                                                | 23 dossiers traités  | Aucun cas traité et aucun manquement constaté | 2 dénonciations non retenues pour motif de non-recevabilité |

# Le Centre de services scolaire en chiffres

## Ressources humaines

|                                    |              |
|------------------------------------|--------------|
| Personnel enseignant               | 1 199        |
| Personnel de soutien               | 895          |
| Personnel professionnel            | 146          |
| Personnel-cadre                    | 88           |
| <b>TOTAL D'EMPLOYÉS</b>            | <b>2 328</b> |
| Départs à la retraite en 2017-2018 | 72           |

## Contrats de services

| 2019-2020                                                                                                                                                                                                             |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Nombre de contrats de services octroyés à des entreprises comportant une dépense de 25 000 \$ et plus pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020.</b>                                          | 32           |
| <b>Valeur totale de ces contrats avant taxes</b>                                                                                                                                                                      | 5 937 623 \$ |
| Renseignements fournis en application de l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public et des sociétés d'état (RLRQ c. G-1.001). |              |

## Ententes de scolarisation

|                                                                                              |            |                                                                                                     |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Élèves de l'extérieur du territoire du CSSDD inscrits en adaptation scolaire dans nos écoles | 106        | Élèves du territoire du CSSDD inscrits en adaptation scolaire dans des écoles d'un autre territoire | 58         |
| Élèves de l'extérieur du territoire du CSSDD inscrits au secteur régulier dans nos écoles    | 405        | Élèves du territoire du CSSDD inscrits au secteur régulier dans des écoles d'un autre territoire    | 167        |
| <b>TOTAL</b>                                                                                 | <b>511</b> | <b>TOTAL</b>                                                                                        | <b>225</b> |

## Ressources matérielles

|                                                                         |                      |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Enveloppe pour travaux majeurs                                          |                      |
| <b>Mesures 50621 et 50622 de 2018-2019</b>                              |                      |
| « Maintien des bâtiments »                                              | 14 291 531 \$        |
| <b>Mesure 30850 de 2019-2020</b>                                        |                      |
| « Amélioration de l'accessibilité des immeubles »                       | 88 902 \$            |
| <b>Allocation de base 2019-2020</b>                                     |                      |
| - Travaux d'entretien, de réparation et de transformation des immeubles | 1 855 954 \$         |
| <b>Mesure d'ajout d'espace</b>                                          |                      |
| - Agrandissement du Pavillon Laure-Gaudreault de l'École des Pionniers  | 9 858 465 \$         |
| <b>TOTAL</b>                                                            | <b>26 094 852 \$</b> |

## Technologies de l'information

| 2019-2020                                                                                                                                                                                                                           |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Ordinateurs portables                                                                                                                                                                                                               | 2 200 |
| Ordinateurs de table                                                                                                                                                                                                                | 4 000 |
| ChromeBook                                                                                                                                                                                                                          | 2 000 |
| Tablettes iPad                                                                                                                                                                                                                      | 2 200 |
| Tableaux interactifs                                                                                                                                                                                                                | 750   |
| Au cours des trois prochaines années, le plan d'action numérique en éducation du MEQ permettra d'augmenter et de diversifier davantage ce parc informatique disponible pour le personnel enseignant et les élèves.                  |       |
| Pour supporter l'utilisation de ces périphériques, les usagers peuvent compter sur un réseau filaire et sans fil performant et sécuritaire. On dénombre près de 800 bornes sans fil disponibles dans l'ensemble des établissements. |       |

# Le Centre de services scolaire en chiffres



## Résultats de l'exercice 2019-2020

| REVENUS                                                             |                       |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Subventions de fonctionnement du MEQ                                | 127 030 939 \$        |
| Autres subventions et contributions                                 | 76 115 \$             |
| Taxe scolaire                                                       | 28 174 774 \$         |
| Autres revenus                                                      | 18 816 671 \$         |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles                  | 274 492 \$            |
| <b>TOTAL</b>                                                        | <b>174 372 991 \$</b> |
| CHARGES                                                             |                       |
| Activités d'enseignement et formation                               | 84 534 786 \$         |
| Activités de soutien à l'enseignement et à la formation             | 41 820 706 \$         |
| Services d'appoint : transport scolaire et services de garde        | 18 482 829 \$         |
| Activités administratives centralisées                              | 7 234 440 \$          |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles                  | 18 347 832 \$         |
| Activités connexes                                                  | 6 098 469 \$          |
| Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux | 516 320 \$            |
| <b>TOTAL</b>                                                        | <b>177 035 382 \$</b> |
| <b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>                                        | <b>(2 662 391) \$</b> |

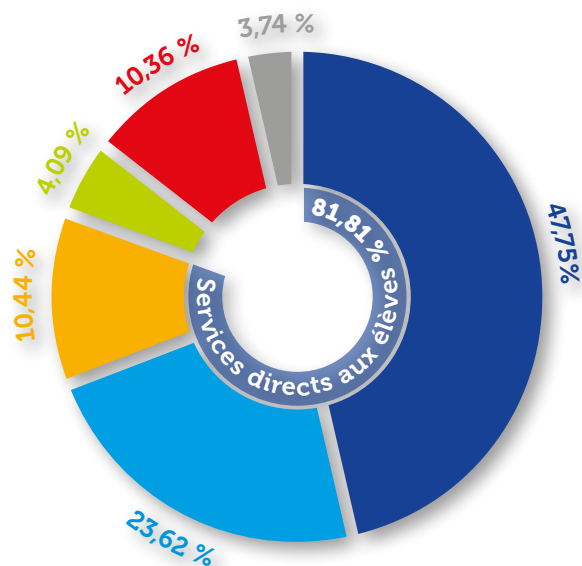
Un rapport financier détaillé pour 2019-2020 est disponible sur le site du Centre de services scolaire.

## Excédent accumulé disponible au 30 juin 2020

|                                                     |                       |
|-----------------------------------------------------|-----------------------|
| Excédent accumulé au 30 juin 2020                   | 5 571 581 \$          |
| Moins : Valeur comptable des terrains               | (8 341 775) \$        |
| Subvention de financement des avantages sociaux     | (7 080 156) \$        |
| <b>EXCÉDENT ACCUMULÉ DISPONIBLE AU 30 JUIN 2020</b> | <b>(9 850 350) \$</b> |

Le Centre de services scolaire n'a pas de surplus disponible lui permettant de réduire l'impact des compressions budgétaires.

## Distribution des dépenses



- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint : transport scolaire, services de garde
- Activités administratives
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes

# ANNEXE I

## La gestion et le contrôle des effectifs

Il a été prévu en application de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs et des réseaux du secteur public et des sociétés d'état* (RLRQ c. G-1.001) que les organismes du secteur public fournissent un état des effectifs relatif au nombre d'heures rémunérées par catégories d'emploi. À cet effet, voici le dénombrement des effectifs pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020.

| CATÉGORIES D'EMPLOI                             | AVRIL 2018 À MARS 2019 |                        |                           |                                         |
|-------------------------------------------------|------------------------|------------------------|---------------------------|-----------------------------------------|
|                                                 | Heures travaillées     | Heures supplémentaires | Total d'heures rémunérées | Nombre d'employés pour la période visée |
| 1 Personnel d'encadrement                       | 143 224,67             | 0,00                   | 143 114,67                | 85                                      |
| 2 Personnel professionnel                       | 176 566,87             | 409,50                 | 176 916,37                | 140                                     |
| 3 Personnel infirmier                           | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                      | 0                                       |
| 4 Personnel enseignant                          | 1 430 059,55           | 679,50                 | 1 430 739,05              | 1 472                                   |
| 5 Personnel de bureau, technicien et assimilé   | 969 801,37             | 2 980,91               | 972 782,28                | 1 247                                   |
| 6 Agents de la paix                             | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                      | 0                                       |
| 7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 119 339,58             | 1 743,40               | 121 082,98                | 88                                      |
| 8 Étudiants et stagiaires                       | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                      | 0                                       |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>2 838 992,04</b>    | <b>5 813,31</b>        | <b>2 844 805,35</b>       | <b>3 032</b>                            |

| CATÉGORIES D'EMPLOI                             | AVRIL 2019 À MARS 2020 |                        |                           |                                         |
|-------------------------------------------------|------------------------|------------------------|---------------------------|-----------------------------------------|
|                                                 | Heures travaillées     | Heures supplémentaires | Total d'heures rémunérées | Nombre d'employés pour la période visée |
| 1 Personnel d'encadrement                       | 147 114,30             | 0,00                   | 147 114,30                | 97                                      |
| 2 Personnel professionnel                       | 200 128,13             | 121,97                 | 200 250,10                | 158                                     |
| 3 Personnel infirmier                           | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                      | 0                                       |
| 4 Personnel enseignant                          | 1 521 540,28           | 1 261,91               | 1 522 802,19              | 1 583                                   |
| 5 Personnel de bureau, technicien et assimilé   | 1 054 005,94           | 2 886,86               | 1 056 872,80              | 1 323                                   |
| 6 Agents de la paix                             | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                      | 0                                       |
| 7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 118 657,17             | 1 963,26               | 120 620,43                | 91                                      |
| 8 Étudiants et stagiaires                       | 0,00                   | 0,00                   | 0,00                      | 0                                       |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>3 041 445,82</b>    | <b>6 214,00</b>        | <b>**3 047 659,82</b>     | <b>3 252</b>                            |

### \*\* REMARQUES

Le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a transmis au Centre de services scolaire le 31 juillet 2019 son niveau d'effectif visé en heures rémunérées pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 soit 2 983 921,74 heures. Cette cible était basée sur la cible établie pour la période précédente majorée d'un nombre d'heures estimées par le MEQ pour tenir compte des investissements futurs consentis par le MEQ pour la période visée.

Or, à la suite du bilan effectué pour la période visée, le total enregistré d'heures rémunérées s'élève à 3 047 659,82. L'écart entre la cible anticipée et les heures réelles, soit 57 524,08 heures rémunérées, est dû à l'augmentation de notre clientèle, à l'augmentation importante des allocations du MEQ en services de soutien à l'élève, à l'arrivée de sommes importantes octroyées dans le cadre du *Plan d'action numérique* engendrant l'ajout d'effectifs au secteur des technologies de l'information et à la croissance importante de notre budget d'immobilisation engendrant une augmentation d'effectifs au secteur des ressources matérielles.

## La Déclaration de service aux citoyens

Le Centre de services scolaire des Découvreurs s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité. À cet effet, elle met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs et soutient la diversité de ses offres de service sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

Elle se distingue par une « école ouverte et diversifiée » à l'image de notre société et capable d'offrir un environnement éducatif de qualité et des parcours de réussite à tous les élèves, jeunes et adultes.

### Nos engagements

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>» Planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités d'apprentissage visant la réussite de tous;</li> <li>» Encourager la persévérance des élèves et promouvoir de saines habitudes de vie;</li> <li>» Informer adéquatement les parents et la population des actions et des services les concernant;</li> <li>» Actualiser l'offre de service du primaire et du secondaire en fonction des besoins des clientèles et des ressources disponibles, ainsi que celles de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Soutenir et accompagner ses établissements dans l'accomplissement de leur mandat;</li> <li>» Offrir des activités de formation continue aux travailleurs en exercice et en attente d'emploi qui répondent à leurs besoins, ainsi qu'aux personnes en cheminement personnel de formation de base et de francisation;</li> <li>» Administrer ses ressources avec équité et transparence;</li> <li>» Traiter avec courtoisie et diligence toutes demandes relatives à une situation qui nécessite un examen personnalisé des faits ou des causes qui l'ont produite.</li> </ul> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**La recherche constante de la qualité de l'éducation et de la formation nous interpelle tous pour que chacune et chacun de nos élèves bénéficient d'une solide formation de base qui répond, en toute première priorité, aux besoins de développement et d'épanouissement de la personne pour un passage réussi à la vie active.**

## ANNEXE III

# Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières

Le Centre de services scolaire répartit les ressources financières selon les objectifs, principes et critères suivants :

### OBJECTIFS

» **Réussite éducative de l'élève**

La réussite éducative des élèves est l'objectif premier, et ce, peu importe l'établissement qu'ils fréquentent à l'intérieur du Centre de services scolaire.

» **Équilibre budgétaire et saine gestion financière**

L'équilibre budgétaire et la saine gestion financière guident le Centre de services scolaire dans la répartition des revenus entre ses établissements et dans l'évaluation du montant qu'elle retient pour les besoins administratifs.

» **Marge de manœuvre et équité**

La décentralisation des ressources financières aux établissements doit être associée à la possibilité pour les directions d'établissement de contrôler les coûts, de faire des choix et de générer une marge de manœuvre tout en respectant l'équité entre les établissements.

**Note :** *Présentation des principes et des critères selon l'ordre alphabétique (et non par ordre de priorité).*

### PRINCIPES

» **Autofinancement** de la masse salariale du personnel enseignant du secteur des jeunes par les allocations et les revenus correspondants.

» **Autofinancement** des secteurs des adultes et de la formation professionnelle, en excluant les dépenses d'entretien ménager.

» **Autofinancement** des secteurs du transport et des services de garde par les allocations et les revenus correspondants.

» **Affectation** d'un niveau de ressources approprié pour la formation, le perfectionnement et la relève du personnel.

» **Financement** des autres dépenses par les allocations correspondantes et la taxe scolaire (gestion des écoles, services administratifs et entretien des équipements).

» **Imputabilité** des gestionnaires au regard des budgets dont ils sont responsables.

» **Niveau de service de base** à assurer, peu importe le nombre d'élèves, le nombre de groupes ou de bâtiments.

» **Priorité** aux services de nature éducative afin de favoriser la réussite des élèves.

» **Reconnaissance** de la transférabilité des allocations à l'intérieur du budget des établissements en respect des règles budgétaires.

» **Répartition** des ressources *a priori* selon les effectifs scolaires prévus au budget et un réajustement *a posteriori* selon les effectifs réels au 30 septembre.

» **Répartition** équitable des ressources en tenant compte des obligations prévues dans la LIP.

» **Transférabilité ou non** des surplus ou déficits, en respect des normes du ministère et des choix du Centre de services scolaire.



## ANNEXE III

### CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

» **Classes spécialisées en adaptation scolaire**

Les classes spécialisées sont utilisées comme base de répartition pour les services de psychologie, d'orthopédagogie et pour les allocations liées aux services complémentaires au primaire et au secondaire.

» **Clientèle résidant en milieux défavorisés**

L'indice de défavorisation est utilisé pour les services professionnels d'orthopédagogie, de psychologie et d'orthophonie au primaire.

» **Dépenses réelles**

Le coût des dépenses réelles régulières est utilisé comme base de répartition notamment dans l'allocation pour la téléphonie. Chaque année, le montant est ajusté en fonction des coûts des contrats et du nombre d'appareils utilisés par l'unité administrative dans le respect des paramètres établis.

» **Nombre d'élèves (équivalent temps plein, pondéré ou non)**

Le nombre d'élèves est utilisé comme base de répartition dans une grande majorité d'allocations pour lesquelles la direction doit faire des choix d'affectation. (Allocation de base [matériel didactique], services professionnels, services complémentaires).

» **Nombre d'élèves – Investissement (équivalent temps plein, pondéré ou non)**

Le nombre d'élèves est aussi utilisé comme base de répartition d'allocations d'investissement, en l'occurrence le plan d'action numérique ainsi que le mobilier, l'appareillage et l'outillage (MAO).

» **Nombre de bâtisses - Investissement**

Le nombre de bâtisses est utilisé principalement dans le calcul du MAO.

» **Nombre de plans d'intervention**

Le nombre de plans d'intervention est utilisé comme base de répartition de l'allocation liée à la suppléance des enseignants et à la mise en place des plans d'intervention au primaire et au secondaire.

» **Offre de service**

Des allocations particulières sont attribuées pour la promotion et le support à l'offre de service dans les écoles primaires et secondaires.

» **Ordre, cycle ou degré d'enseignement**

Certaines allocations du Ministère de l'Éducation sont associées à un cycle ou un degré d'enseignement, principalement À l'école, on bouge ! au primaire et Activités parascolaires au secondaire.

» **Profil de l'élève - EHDAA**

Le profil de l'élève est utilisé comme base de répartition principalement dans les allocations qui concernent les services complémentaires au primaire et au secondaire.

» **Profil de l'élève - Francisation**

Le profil de l'élève est utilisé comme base de répartition principalement dans les allocations qui concernent les services complémentaires au primaire.

» **Superficie des établissements**

La superficie des établissements et l'usage sont utilisés comme bases de répartition dans les allocations liées à l'entretien ménager et à l'entretien des bâtiments au primaire et au secondaire.



## Des reconnaissances inspirantes

### « Lauréates 2020 - Glambition Québec »

#### » Bourse Coup de cœur – Option-travail

Pour leur projet Ligne de vêtements écologique et tendance, Jordie Foubue et Myriam Awa Diedhiou (Polyvalente de L'Ancienne-Lorette)

#### » Bourse Coup de cœur – Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat

Pour leur projet La vie au secondaire, Amélie-Rose Giroux, Gabrielle Boutet et Océanne Gagnon (Polyvalente de L'Ancienne-Lorette)

#### » Bourse Valeurs coop et engagement social – Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité & Chaire de leadership en enseignement sur l'engagement social

Pour leur projet Installation d'une serre à l'école, Marie-Claire Simard, Camille Larose, Olivia Gallego Cormier, Livia Bolduc Painchaud et Josiane Larose (École De Rochebelle)

#### » Bourse Coup de cœur – Chaire de leadership en enseignement – Femmes et organisations

Pour leur projet S.O.S. Familles, Alicia Laperrière, Hélène Laperrière, Florence Deschênes et Ariane Lahaie (École des Pionniers)

#### » Bourse Coup de cœur – Découvreurs en ACTION

Pour leur projet Exposition sur une saine image corporelle, Samaelle Viel, Rose St-Louis, Charlie Vézina-de-Launay et Lara Caron (Collège des Compagnons)



## Des reconnaissances inspirantes

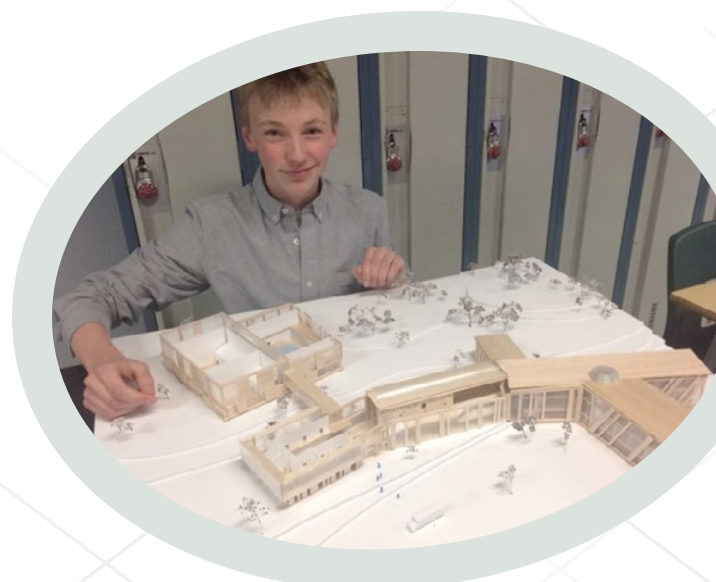
### « Lauréats 2020 - Forces AVENIR »



» Raphaël Dubé, récipiendaire d'une bourse d'études de l'UQAR (École des Pionniers)



» Audrey Boulianne, lauréate régionale dans la catégorie Personnel engagé (École des Pionniers)



» Jérémie Gaudreault, lauréat régional dans la catégorie Élève engagé (Collège des Compagnons)



» Zébina Dossou, lauréate régionale et coup de cœur de la région de Québec (École secondaire De Rochebelle)

## Des reconnaissances inspirantes

### « Lauréats 2020 - Forces AVENIR »



» Frédérique Meunier, lauréate régionale dans la catégorie Élève engagé (Polyvalente de L'Ancienne-Lorette)



» Myriam Khelifi, grande lauréate régionale dans la catégorie Élève engagé (École secondaire De Rochebelle)



» Étienne Patterson, porte-parole du projet Deuxième vie (École des Pionniers)



» Alicia Laperrière, récipiendaire d'une bourse d'études de l'UQAR (École des Pionniers)



## Pour nous joindre

Si vous désirez nous faire part de vos suggestions pour améliorer la qualité de nos services ou obtenir des renseignements additionnels, vous pouvez nous joindre en vous adressant au :

**Service du secrétariat général et des communications  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

100-945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 4E2  
Téléphone : 418 652-2121  
Télécopieur : 418 652-2146

**Responsable de la publication**  
Service du secrétariat général et des communications

**Design graphique et mise en page**  
Conception graphique BCGD

**Photographies**  
Direction générale du CSSDD et  
Conception graphique BCGD (pages 16-20-24-25)





**Centre  
de services scolaire  
des Découvreurs**

**Québec**

